

Marseille le 17 septembre 2019

Lettre à Madame Laure Agnès CARADEC
Adjointe au Maire de Marseille
Déléguée à l'Urbanisme et au Projet Métropolitain
et à M. Yves MORAINÉ Maire d'Arrondissements 6/8

Madame l'Adjointe, Monsieur le Maire,

Le 23 juillet 2019 je vous ai envoyé une lettre dans laquelle je développais les arguments pour vous demander d'ouvrir une concertation sous forme d'échanges, le plus tôt possible, afin d'aboutir, en ce qui concerne l'O.A. P Sainte-Anne, à un projet beaucoup plus en rapport avec le contexte du Quartier et le souhait de ses habitants.

C'est ce que la Commission d'Enquête Publique préconise dans ses conclusions en appelant suivant ses termes à « **des études nouvelles et complémentaires, et en engageant une large concertation avec la Population, l'UDAP, le CIQ de Ste Anne, de Ste Giniez, les riverains, les représentants de l'Unesco, les représentants des Conseils Syndicaux de la Cité du Corbusier et du Brasilia... pour aboutir à un projet partagé** » (fasc 4 des conclusions et avis page 140).

N'ayant pas de réponse à ma lettre, j'en conclus que vous avez décidé de ne pas organiser cette concertation.

Dès lors je vous confirme les termes de ma lettre précitée, à savoir que s'il n'y a pas de concertation au sens large comme la Commission d'Enquête le préconise, nous serions conduits à engager une procédure pour faire annuler toute décision qui ne respecterait pas ce préalable.

Nous restons encore dans l'espoir que vous allez enclencher cette démarche de concertation.

Veuillez agréer, Madame l'Adjointe, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Claude Guilhem

Président du CIQ de Ste Anne

Double envoyé à Mme Claire PITOLLAT Députée.

Double envoyé à Mme Martine VASSAL Présidente de la Métropole.

Cette lettre sera mise en ligne sur notre Site informatique